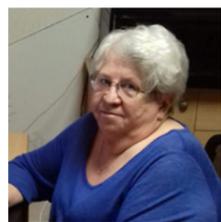




NOS ANCIENS, NOTRE RICHESSE

LES ANCIENS DANS LES ASSOCIATIONS Vernoises

De nombreuses associations comptent parmi leurs membres actifs des personnes dites âgées, pas forcément connues de tous, et pourtant elles y tiennent souvent un rôle important.



C'est le cas d'Evelyne Jovet au Judo Club Verny. Elle est entrée au club en 2000, lorsque son fils y a débuté le judo. Si celui-ci a quitté le club, Evelyne y est restée et seconde ardemment Paulette au secrétariat. Pour elle, rien n'est exceptionnel c'est juste normal. Sans elle, les inscriptions annuelles au club, l'organisation et le suivi des participations aux compétitions des microbes aux « anciens » seraient beaucoup plus compliqués. Ses plus belles récompenses sont les très beaux résultats des compétiteurs, ou la venue à Verny des équipes féminines et masculines de Cuba lors de leur préparation à de grands tournois de niveau mondial.

Jean-François Kontzler est passionné d'arbres fruitiers et notamment de pommiers : « mon but est surtout de redécouvrir les variétés anciennes, souvent plus originales et parfumées que les espèces commercialisées » dit-il, avant d'ajouter « on serait tenté de faire une collection mais souvent la place manque dans les petits vergers ». C'est pourquoi il partage son expérience et présente des techniques pour inciter d'autres personnes à cultiver ainsi l'originalité. Il a notamment animé plusieurs séances de greffage et organisé un atelier de taille d'arbres fruitiers. C'est grâce à ces actions que dans 3 à 4 ans, le jardin partagé de Verny permettra de déguster une vingtaine de variétés différentes de pommes dans une haie en cours de plantation avec des scions greffés par Jean-François.



LES ACTIVITÉS POUR LES ANCIENS

Gym Plaisir propose

- des cours de gymnastique : activité ouverte à tous, mais plus spécialement adaptée à un public senior.
- Les vendredis de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires, au centre socioculturel Faber.



- des cours de yoga : tout public (adultes)
Les mercredis, deux séances successives à partir de 18h, hors vacances scolaires, à la salle de jeux de l'école maternelle.
- des animations, avec Label Vie, autour de thèmes variés tels que la sérénité au volant, l'alimentation, le sommeil, etc. (selon possibilités).
Contact : Marie-Christine Henry, présidente
03 87 52 42 70 - 06 42 06 28 92
mcp.henry@gmail.com

Verny Loisirs

Ce club a pour but de faciliter les rencontres et sortir de l'isolement les personnes essentiellement dites seniors.



Il propose :

- des réunions les mardis à partir de 14h30, hors vacances scolaires, au centre Faber.
 - un atelier broderie, dentelle au fuseau, vannerie, un mardi sur deux de 19h à 22h au centre Faber.
- Contact : Nicole Huchot, présidente
03 87 52 71 04

LE LIEN INTERGÉNÉRATIONNEL

Les grands-parents sont des repères affectifs importants pour les petits-enfants. Catherine aurait bien aimé avoir la chance de son fils Quentin. C'est en effet mamie Francette Valot qui l'accompagne chaque jour à l'école, et qui s'occupe de lui avant et après la scolarité. Cette relation intergénérationnelle est unique et on ne l'oublie jamais (l'écoute, les échanges, la tendresse, les transmissions...), que ce soit pour les grands-parents, les parents ou les enfants.



Les beaux jours arrivent pour notre plus grand plaisir et le bien-être de tous. A chacun alors de profiter, qui de son jardin, de son balcon, de sa piscine, de son vélo, des balades ou des rencontres dans notre village.

Mais l'arrivée du printemps implique de vivre davantage en collectivité et nous invite à faire preuve encore plus de civisme. Du latin civis, celui qui a droit de cité, le civisme est l'état du citoyen respectueux de ses devoirs et des principes collectifs. Très concrètement, le civisme est le respect d'autrui.

Le respect, par exemple, de la personne qui veut se promener tranquillement sans avoir à zigzaguer entre les crottes de chien ; le respect des employés communaux qui subissent dans leur travail les désagréments causés par ces déjections. C'est le respect de celui qui veut utiliser le trottoir sans avoir à en descendre, gêné par une voiture en stationnement, une poubelle mal placée.

C'est le respect de celui qui veut profiter de la quiétude à laquelle on peut prétendre dans un village, sans avoir à subir les cris intempestifs et récurrents du voisinage, ou encore le bruit des engins à moteur utilisés à des heures proscrites par le règlement.

C'est le respect des enfants qui veulent jouer dans les jeux qui leur sont dédiés, sans craindre les déjections canines ou les papiers, bouteilles, mégots de cigarettes...

C'est le respect des jeunes ados qui voudraient utiliser « l'espace jeunes » alors qu'il est vandalisé par d'autres.

C'est aussi le droit à des nuits paisibles, fenêtres ouvertes, sans avoir à subir les pétarades des motos ou des voitures qui stationnent moteur tournant sous nos fenêtres.

Puisque le printemps est là, tout proche, et que je ne souhaite pas être dans l'obligation d'utiliser le pouvoir de police du maire, j'en appelle au civisme de chacun afin qu'il fasse bon vivre à Verny, au printemps, en été ... et tout le reste de l'année !

Bien sincèrement,
votre maire

Marie-Thérèse Gansoinat Ravaine
Vice-Présidente de la CCSSM

Personnes âgées

- Aide à la prise de médicaments
- Aide à la toilette
- Aide au lever/coucher
- Aide aux courses
- Aide à la mobilité et aux déplacements
- Garde à domicile
- Préparation de repas
- Ménage
- Repassage
- Téléassistance

Bien des services, souvent imaginés au profit d'une population que l'on souhaite voir vieillir à son domicile, sont aujourd'hui devenus des offres tournées vers l'ensemble de la population (familles, personnes handicapées ou accidentées).

LES SERVICES À DOMICILE À VERNY

Personnes handicapées (temporairement ou à vie)

- Aide à la toilette
- Aide aux courses
- Aide à la mobilité et aux déplacements
- Garde à domicile
- Préparation de repas
- Ménage
- Repassage
- Téléassistance

Portage de repas

- AMAPA Sodexho - Mme Champion - 03.87.17.89.86
- EPHAD «Les Accacias» - Delme - Mme Perrin - 03.87.01.38.84
- Dominique Fourneau - Solgne - 03.87.57.76.20

Autres services à domicile

- AMAPA Sodexho - 03.87.17.89.86
- AFAD Moselle - 03.87.34.43.43

Sites

- <http://www.moselle.fr/vivrelamoselle/Pages/Solidarite/solidarite.aspx>
- <http://www.afad.fr>
- <https://amapa.fr/agences/metz-57000>



CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL DU 22 FÉVRIER 2018

Principales décisions :

- Signature de conventions :
 - avec l'Association Les Jardins Partagés de Verny, pour mise à disposition de l'ancien potager du château
 - avec l'AFRV (participation communale à l'accueil périscolaire - subvention de 53 000 €)
 - avec le Refuge de Bouba, fourrière animale
 - avec la CC du sud messin, dans le cadre de l'installation d'un pavillon d'accueil sur le site du Fort Wagner
 - délégation de maîtrise d'ouvrage de la Commune de Purnoy-la-Grasse à Verny, dans le cadre de l'aménagement du site du Fort Wagner
- Mise en place d'un Compte Epargne Temps au profit du personnel communal

- Attribution d'une subvention de 100 € à la bibliothèque pédagogique de Metz-Sud
- Demande d'une subvention au titre des amendes de police 2018 pour sécuriser le pont de l'ex-pharmacie
- Demande d'une subvention de 1 200 € au Conseil Départemental 57 pour la bibliothèque
- Avenant de 6 035 € HT pour un raccordement électrique dans la zone de l'ancien potager
- Choix de la maîtrise d'œuvre dans le cadre du marché pour l'aménagement de la rue du Château
- Motion contre la fermeture de l'EREA et pour une reconversion concertée du site

Compte-rendus complets sur le site de la Mairie : www.verny.fr/deliberations

PARTICIPATION CITOYENNE

La commune de Verny a adopté le dispositif de « participation citoyenne ». Le lieutenant de Gendarmerie Gruter est intervenu lors d'un conseil municipal pour expliquer le sens de cette démarche : établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les gendarmes, par l'engagement de référents volontaires qui pourront signaler à la Gendarmerie tout événement suspect. Une réunion publique a été organisée le 13 mars, conjointement avec la commune de Pommérieux. Le lieutenant Gruter a réalisé un exposé dynamique et répondu aux questions des nombreux participants.

Si l'on est victime d'un cambriolage, ne rien toucher et appeler dans l'instant le 17. Pour s'en prémunir, penser à fermer sa porte même si on est présent, s'équiper d'un entrebâilleur et éventuellement d'une alarme, ne jamais conserver d'argent liquide...

Le lieutenant Gruter a ensuite expliqué le rôle des référents et de nombreux volontaires se sont inscrits.



RYTHMES SCOLAIRES

Depuis la rentrée 2014, les écoliers de Verny ont cours le mercredi matin et ont la chance, pour ceux qui le souhaitent, de bénéficier des nouvelles activités périscolaires (NAP). Mises en place et organisées par la municipalité, elles sont gratuites et particulièrement diversifiées pour une petite commune, ceci grâce aux bénévoles associatifs ou autres que nous remercions pour leur investissement.

Depuis juin 2017, il est possible de demander une dérogation pour revenir à la « semaine des 4 jours » et libérer le mercredi, ce qu'ont fait de nombreuses écoles dès septembre 2017. La commune de Verny a préféré que cette année scolaire se déroule comme les 3 précédentes, afin d'avoir le temps de réfléchir avec les personnes concernées.

La consultation menée en février auprès des parents d'élèves a donné un résultat sans équivoque : 266 parents ont voté, exprimant 253 suffrages dont plus des trois quarts (191 soit 75,49 %) préférant le retour à la semaine des 4 jours, libérant le mercredi. L'autre possibilité (rester à 9 demi-journées avec cours le mercredi ou le samedi matin) a été choisie par 62 parents seulement, 53 souhaitant conserver le système actuel, et 6 préférant les cours le samedi matin au lieu du mercredi, 3 ne se prononçant pas. Le conseil d'école du 19 mars s'est prononcé également en faveur d'un retour à la répartition sur quatre jours, avec des horaires de cours de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h15 lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le conseil municipal se prononcera sur cette proposition lors de sa prochaine réunion (le 9 avril). La direction des services départementaux de l'éducation nationale autorisera une dérogation si besoin à partir de la rentrée de septembre 2018.

NOS ARBRES

On oublie trop souvent que notre patrimoine communal est également composé d'arbres de toutes essences. Il doit être préservé à tout prix. En effet, l'arbre est essentiel au fonctionnement écologique de notre Terre.

Aussi la commune met-elle tout en œuvre pour entretenir au mieux ces végétaux majeurs. D'abord par un entretien régulier : taille de printemps, élagage, etc. Récemment, les arbres des rues de Metz et Nationale ont subi un étêtage important. Parfois, pour des raisons de sécurité liées à la santé du végétal, il est nécessaire de l'abattre. De manière systématique, il est procédé à son remplacement : ce sera le cas pour l'ilot devant la mairie, place rue Nationale, rue des Bagrasses.

Cette politique est aussi appliquée dans notre parc communal, véritable poumon vert de Verny. Pour mieux connaître ses arbres remarquables, des panneaux thématiques ont été posés. Venez les découvrir... Prenez soin de vos arbres, ils vous le rendront largement !



DU CHANGEMENT À LA GENDARMERIE

Le lieutenant Gruter vient de quitter ses fonctions de commandant de la Communauté de Brigades de Verny-Rémilly qu'il occupait depuis presque 4 ans. Nommé capitaine, il prend le commandement de la gendarmerie de Behren les Forbach. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions et le remercions pour le professionnalisme dont il a fait preuve. L'intérim est assuré par le major Ausesky, puis l'adjudant-chef Guise prendra le commandement des brigades au 1^{er} juillet et sera nommé lieutenant.

48 communes, un aéroport, une gare TGV, 2 hôpitaux à Jury et Mercy, 2 gares à Rémilly et Peltre, un EREA à Verny, 2 collèges à Verny et Rémilly et 51 écoles... c'est un vaste territoire pour 25 gendarmes dont la première mission est de protéger les biens et les personnes.

RÉVISION DU PLU

La révision du plan local d'urbanisme se poursuit. Une première réunion publique a eu lieu le 15 décembre 2017. Geoffrey Godin, du bureau d'études qui assiste la commune, a expliqué les différentes phases de cette révision : phase de diagnostic, élaboration du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), phase cartographique où seront délimitées les différentes zones constructibles ou non, et phase de fixation des règles à l'intérieur de chaque zone.

La phase de diagnostic touche à sa fin. Une analyse démographique et paysagère de l'évolution de la commune a été élaborée. Les élus commencent maintenant à travailler sur l'ossature du PADD, clé de voûte du PLU.

Un cahier de concertation est ouvert depuis le 18 janvier 2018 à la mairie. Tout administré peut venir y consigner ses interrogations, souhaits ou revendications concernant la révision du PLU.

LA RELÈVE MÉDICALE EST ASSURÉE

Au cours de l'année 2017, les Drs Michel Wieczorek et Jean-Pierre Pecqueux, généralistes à Verny depuis de longues années, ont pris une retraite bien méritée. Et le Dr Muriel Florquin a quitté Verny pour prendre un poste de salariat gériatrique. Tous trois ont été remplacés aussitôt, afin d'assurer une continuité de soins auprès de leur patientèle.

Grâce à la richesse de ses infrastructures économiques, commerciales et scolaires, le bourg de Verny exerce une réelle attractivité auprès de la profession médicale du secteur. Cette offre représente un vrai confort pour la population vernoise et des villages environnants, malgré la proximité d'une grande métropole.



Dr Olivier Hanriot remplace Dr Michel Wieczorek, Dr Hélène Romary remplace Dr Muriel Florquin



Dr Myriam Gallante remplace Dr J-P Pecqueux

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lya Muller Quainon née le 20 février
Bianka Kumolka Koltun née le 26 février
Ruben Bemer Rozenaft né le 27 février

MARIAGES

Grégory Seivert et Gaëlle Braun le 24 février
Damien Delorme et Christelle Gaillot le 10 mars

NOS PEINES

Nicole Spiquel épouse Ley le 13 décembre
Raymond Colin le 6 janvier
Pascal Goedert le 8 janvier
Yasmina El-Morsli Swick le 26 février
Christine Robinet épouse Gomila le 7 mars

ON EN CAUSE

NOUVEAUX HORAIRES LA POSTE

Depuis le 22 janvier, les nouveaux horaires du bureau de poste de Verny sont les suivants :

- lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- mercredi et samedi de 9h à 12h
- une fois par mois, le bureau ferme à 16h le mardi après-midi

NOUVEAUX HORAIRES TRÉSORERIE

Depuis le 1^{er} avril, les nouveaux horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Verny sont les suivants :

- mardi et jeudi de 8h40 à 12h et de 13h à 16h
- mercredi de 8h40 à 12h
- fermée les lundis et vendredis toute la journée, ainsi que le mercredi après-midi

MISSION LOCALE DU PAYS MESSIN

La Mission Locale a pour vocation l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans du bassin d'emploi de Metz. Elle a mis en ligne un nouveau site internet répertoriant ses missions, offres d'emploi, le calendrier des formations, les événements à venir et un module de recherche d'antenne par code postal.

Pour bénéficier d'un rendez vous, téléphoner à l'antenne de Moulins les Metz, 41 route de Jouy, au 03 87 21 17 17. www.mlpm.fr

Permanences à la mairie de Verny tous les mardis de 14h à 16h30, sur rendez-vous.

AGENDA

Marché : les dimanches de 8h à 12h - halle communale

Mairie : Lundi 9 avril à 20h - conseil municipal
Fermeture exceptionnelle vendredi 11 mai

- **Vendredi 13 avril à 17h30 et 20h collège Nelson Mandela** : projection du film « Demain », en partenariat avec le CCAS, s'inscrire au secrétariat du collège
- **Samedi 14 avril à partir de 18h30 centre Faber** : loto - Tennis Club de Verny
- **Dimanche 15 avril de 8h à 13h halle communale et environs** : « marché en fête »
- **Samedi 21 avril à 20h15 centre Faber** : théâtre « Vive Bouchon » - Les Entr'Acteurs de Solgne
- **Samedi 28 avril** : passage de « Une Rose Un Espoir »
- **Samedi 12 mai à partir de 19h centre Faber** : loto - Les Archers du vernois
- **Samedi 9 juin** : feu de la St Jean, avec le soutien de la commune
- **Mercredi 13 juin à partir de 14h Parc du Château** : Insolivres « Bande-dessinée », animations autour du livre
- **Samedi 23 juin au dojo centre Faber** : fête de fin de saison - Judo Club Verny
- **Dimanche 24 juin Parc du Château** : fête de la musique, organisée par la commune, Verny Musiques Actuelles et le Vélo Club Verny